



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements d'accueil

Question écrite n° 26506

Texte de la question

M. Jacques Gasperrin attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les associations du type de l'ADMR (aide à domicile en milieu rural) et de l'ASAD (association de soins à domicile) qui souhaitent ouvrir pour les personnes âgées un établissement d'accueil de jour. Il souhaiterait connaître tous les types d'aide financière apportée par l'État.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gasperrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26506

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5588

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)